

Avignon, le 14 Septembre 2017

**Déclaration liminaire des représentants des personnels de
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES élus au Comité technique local.**

Monsieur le Président,

Nous siégeons aujourd'hui en 2ème convocation du CTL. En effet, en réponse aux attaques nationales sur les droits syndicaux, Solidaires finances publiques a décidé de ne pas siéger en 1ère convocation de cette instance. Les droits dits « dérogatoires » en vigueur à la DGFIP étaient le fruit de négociations entre l'administration et les organisations syndicales, du temps où le dialogue social existait encore dans notre administration. La durée des temps de préparation et de compte-rendu permettait, dans la plupart des cas, d'effectuer correctement notre travail.

Avec l'évolution de ces droits, ou plus exactement leur régression, il faudrait, dans le cas d'une instance prévue sur une demi-journée, travailler à sa préparation et à la rédaction de son compte-rendu lors d'une seule et unique demi-journée ? C'est manquer de respect au travail fourni par les représentants du personnel. Et plus grave encore, c'est réduire les droits des fonctionnaires ! Si le dialogue social n'est pas mort, ses funérailles approchent à grands pas...

De plus, les frais de déplacements des représentants suppléants qui viendraient siéger sans voie délibérative, et qui apportent leur contribution tant à la préparation des instances qu'aux débats au cours de celles-ci, ne seraient ainsi plus remboursés.

Sous couvert d'économies budgétaires et pour pallier de manière dérisoire aux manques d'effectifs dans les services, la DGFIP tente de dissuader les représentants du personnel de venir siéger dans les instances.

C'est une honte, mais tellement dans l'air du temps... Le mot « droit » est-il devenu la cause de tous les maux de la DGFIP ?

Solidaires Finances Publiques exige le maintien des droits dits « dérogatoires » à la DGFIP.

A l'ordre du jour de ce CTL figurent de nouvelles attaques contre le service rendu au public. Les élections à peine terminées, notre nouveau ministre n'a fait que confirmer la feuille de route de ses prédécesseurs : moins d'agents, moins de moyens, moins d'Etat.

Pour ce faire, le ministre s'appuie sur le rapport de la Cour des Comptes et sur l'implication de ses directeurs d'administrations, qui les uns comme les autres ne sont en aucun cas au service du citoyen !

Pour notre malheur, le Directeur de notre administration fait partie des plus zélés des « serviteurs » de l'État et s'attache, depuis sa nomination à la DGFIP, à détruire celle-ci.

En effet, de toutes les administrations, la DGFIP est la championne, en valeur absolue des suppressions de postes.

L'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau) étant l'outil de cet objectif : fusion, regroupement, suppressions de services se succèdent à une cadence infernale.

Vous objecterez que le service au public est toujours rendu. Peut-être, mais, en revanche, le service public lui est agonisant.

Cette politique conduit à transformer tous les agents de la DGFIP en pions déplaçables, au gré des envies ou des obligations des DDFIP. Ils sont appuyés en cela par la destruction des règles de gestion.

Auparavant, en cas de suppression de poste, l'agent avait la garantie de rester en surnombre dans son service, puis sur sa résidence, puis sur sa RAN pour les collègues issues de la gestion publique...Quelle sera la prochaine étape ? ALD (Agent à La Disposition du directeur) au département ?

La suppression du statut du fonctionnaire est en route, n'en doutons pas.

Le Vaucluse va donc voir encore des trésoreries fermer leurs portes, et des restructurations à n'en plus finir : fermeture du CFP de Mormoiron, regroupement de l'activité hospitalière, en un seul service pour le Nord Vaucluse.

Et les excuses bidons s'enchaînent...Quant ce n'est pas la faute de La Poste, c'est celle d'une autre administration (ARS, par exemple). Ou bien encore parce que le service a atteint la taille critique !

En tant que représentant de l'Administration, vous êtes certes contraint à ces transformations, pour reprendre le dernier mot à la mode, mais vous n'êtes pas contraint à inventer des justifications ? Votre titre seul, DDFIP, suffit à annoncer que vous êtes « loyal » envers l'État. Vous n'avez pas besoin d'en faire plus.

Non, toutes ces « transformations » ne sont pas motivées par la volonté de sauver la DGFIP, ou bien pour aider ses agents survivants : elles ne servent qu'à préparer les futures suppressions de postes, même plus à pallier les anciennes...

Notre Directeur général, lui, prétend qu'ainsi, il fait preuve de solidarité envers l'État. Vous comprendrez aisément que nous n'avons pas la même conception de ce joli mot.

Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, la Solidarité est et doit rester appuyée sur la devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Ou est la Liberté si le fonctionnaire de l'État voit son statut détruit ?

Ou est l'Egalité quand des pans entiers du territoire sont abandonnés par l'État ?

Ou est la Fraternité quand on demande au plus faible de céder face au plus fort ?

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES continuera de combattre les dérives anti-fonctionnaires ainsi que la stigmatisation des plus faibles de nos concitoyens, et placera toujours l'humain comme priorité absolue avant toute autre considération.